

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2010

PERFORMANCE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE (Deuxième lecture) - (n° 2827)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 11

présenté par

M. Lazaro, M. Alain Cousin, M. Maurer, M. Marlin, M. Decool, M. Guilloteau,
M. Couve, M. Straumann, M. Remiller, M. Luca, M. Lecou, M. Morel-A-L'Huissier,
Mme Louis-Carabin, M. Dord, M. Bouchet et M. Gilard

ARTICLE 2

À l'alinéa 2, après le mot :

« autrui, »

insérer les mots :

« d'en tirer profit, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement technique.